

J.H.M. 15 décembre 2019

Respecter la diversité

Dans le cadre de la Semaine de la laïcité, l'arbre du même nom a été planté lundi 9 décembre sous une pluie battante. Des parents étaient présents, ainsi que des membres du conseil municipal.

Se trouvaient aussi, sur les lieux, Alexandre Le Morvan, représentant l'inspecteur de l'Education nationale, de nombreux délégués départementaux de l'Education nationale (DDEN) parmi lesquels Marcel Mandon, pour Rimau court.

Cette cérémonie se déroule depuis 2010, à l'initiative de Guy Georges, natif de Biesles.

Marcel Mandon a rappelé qu'elle commémore l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que la mission éducative auprès des élèves doit être d'une absolue neutralité. Et,

s'adressant aux enfants : *« Vous devez accepter les règles collectives de caractère universel, respectueuses de la diversité de chacun des membres de la communauté scolaire ».*

« Outre les missions de l'enseignement, l'école publique est aussi un lieu de transmission des valeurs fondamentales de notre société. Cette année, la communauté éducative de Rimau court a décidé de planter "un arbre de la laïcité" pour faire vivre la laïcité au sein de l'école avec différentes activités et en liant plusieurs domaines d'apprentissages... », a relayé Katia Pellouard, directrice de l'établissement.

Puis, par binômes, les élèves ont commencé à décorer l'arbre de différents symboles traduisant la laïcité mais ils n'ont pu aller au bout en raison de la pluie diluvienne. A l'intérieur de la salle polyvalente, chacun des élèves,

à l'exception des tout petits, ont dit un mot sur la laïcité. Au-delà, les plus âgés du CM1 et CM2, ont donné leur avis sur l'arbre de la laïcité : *« Un arbre, c'est une racine comme ce qui nous fait naître. Tous les arbres sont différents, c'est peut-être pour ça. Il y a de la vie en lui, différentes couleurs de feuilles et d'écorces, c'est comme si on était un arbre. Un arbre, ça grandit, comme nous ».*

Puis, les enfants ont chanté "Né quelque part", de Maxime le Forestier, chant de circonstance, ainsi que la "Marseillaise".

La cérémonie a été clôturée par le maire, Jean-François Gunther. *« Je vous remercie. Vous avez bravé les intempéries. Il faut de l'eau et du soleil. Nous avons eu les deux »*, a-t-il conclu. En effet, le soleil brillait au firmament avant l'arrivée soudaine de l'averse.



Ces deux élèves ont simulé la fin de la plantation de l'arbre.